

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1921)**

Heft 16

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Baubetrieb (1 heure) : M. Meyer-Peter, ingénieur, Professeur à l'Ecole polytechnique fédérale.

Travaux publics (1 heure) : M. Andreae, ingénieur, Professeur à l'Ecole polytechnique fédérale.

Conférences. Le programme prévoit deux conférences publiques : une, le mardi soir, et l'autre le jeudi soir, par M. le Professeur Dr Maurice Milloud, Directeur de l'Ecole des Sciences sociales, à l'Université de Lausanne.

Tous les cours auront lieu dans l'Auditoire XV de l'Université (Salle Gaudin, Palais de Rumine) ; la séance d'ouverture aura lieu dans la Salle du Sénat, et les deux conférences seront faites dans la Salle du Grand Conseil.

Taxes pour l'ensemble des cours, membres S. I. A. 25 fr. ; autres auditeurs, 50 fr.

Taxes pour Cours isolés ; membres S. I. A. 2 fr. par heure ; autres auditeurs, 3 fr.

Les inscriptions pour l'ensemble des cours ou pour des cours séparés seront reçues jusqu'au 20 septembre 1921, par le Secrétariat de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, Tiefenhöfe 11, Zurich, ou par M. Gabriel Nicole, ingénieur, Directeur des Forces de Joux, à Lausanne. Les participants recevront contre remboursement la carte qui leur servira d'entrée au cours.

Logement. La Société des Hôteliers de Lausanne-Ouchy a consenti à l'application du Tarif minimum contre présentation des cartes d'inscription. Les participants sont priés de retenir eux-mêmes leurs chambres.

Pour les détails, voir la circulaire, avec formulaire d'inscription publiée par le Secrétariat de la S. I. A.

La section de Neuchâtel de la S. I. A. continue à faire des balades.

Dans une précédente chronique j'avais parlé de l'intéressante conférence du professeur de géologie M. Argand et relaté la visite de la section à l'institut géologique.

L'amabilité de M. Argand égalant l'enthousiasme subit de la section pour la science des profondeurs il avait été décidé de faire une excursion géologique dans le canton avec théories sur le tas.

Après des pourparlers sans fin et l'organisation minutieuse des transports automobiles la course était décidée pour le 14 juin. La section de Chaux-de-Fonds devait retrouver celle de Neuchâtel à la Vue-des-Alpes. Ces aperçus géologiques tournaient donc en manifestation cantonale.

Conférences le long des gorges du Seyon, aux Hauts-Geneveys, à la Vue-des-Alpes, à la Chaux-de-Fonds, au Col des Roches, palpitants aperçus où chacun mourait de honte d'avoir passé si longtemps, sans y prendre garde, devant tant de choses intéressantes : les architectes écoutent bouche bée,

absolument assis, pendant que les ingénieurs, c'est leur rôle, font semblant d'y comprendre quelque chose, voire même de s'y connaître.

A la Grande-Joux, domaine de la commune de Neuchâtel, surprise : réception, rafraîchissements dans l'antique salle qui reçut le roi de Prusse ; si sa gloire a pâli son ancien domaine n'a rien perdu de son confort et le jus de ses ci-devant vignes convient parfaitement aux gosiers les plus démocratiques. Discours, belles paroles, séance administrative ou rien n'est administré, l'attention générale se tournant plus volontiers vers les crus de la Commune. Il est pourtant décidé en principe que chaque année le Haut et le Bas se retrouveront en un point du canton, histoire de se dire bonjour plus que pour agiter de graves questions.

A la Tourne, dernier et brillant exposé du conférencier et descente vertigineuse sur Auvernier où pour de vrais Neuchâtelois l'anatomie des bondelles l'emporte en attraits sur celle des poissons fossiles, assurément intéressante, mais un peu vieillie pour faire figure dans une assiette. J. BÉGUIN.

Les constructions rurales au Comptoir Suisse des industries alimentaires et agricoles.

Le Comité du *Comptoir Suisse* attire l'attention des milieux intéressés sur le développement qu'il compte donner cette année au groupe des « constructions rurales ». — Ce groupe, organisé avec le concours de plusieurs ingénieurs et architectes, comprendra une exposition de matériaux de construction économiques, de plans et projets de bâtiments agricoles et d'habitations rurales.

La Chancellerie du Comptoir, Grotte 1, à Lausanne, tient à la disposition des intéressés une liste détaillée des objets et matériaux qui peuvent être exposés ainsi que des conditions d'admission et de location des places.

BIBLIOGRAPHIE

Association suisse de propriétaires de chaudières à vapeur. — 52^{me} rapport annuel, 1920.

Ce rapport contient, entr'autres, deux intéressantes notices de M. E. Hoehn, ingénieur en chef, l'une sur les *Compteurs de vapeur* (34 pages et 18 figures), l'autre sur *Le chauffage aux combustibles liquides* (29 pages et 14 figures) où sont décrits divers types de brûleurs : brûleur de Hodden adopté par la « Société suisse pour la construction de locomotives et de machines », à Winterthur ; brûleur de Burdet (Yverdon) ; brûleur de Roll, etc. Ces deux notices ont été tirées à part en deux brochures qui sont en vente, au prix de 1 fr. au siège de l'Association, Zurich 7, Plattenstrasse, 77.

A la page 39 du Rapport, à propos de l'essai à la traction d'un acier, nous trouvons une caractéristique inédite, la *Limite d'étirage* qui nous a tout l'air de n'être rien d'autre que la *Limite apparente d'élasticité* (Streckgrenze). Malheureuse « Résistance des matériaux » déjà si peu rigoureuse, les gens s'acharnent à t'embroussailler ! Si la Commission de normalisation de l'industrie suisse des machines parvient à éclairer quelque peu ces fourrés, elle aura bien mérité d'être chantée in cithara et decachordo, comme disait un Père de l'Eglise.

Calendrier des Concours d'architecture.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
Fribourg	Banque Populaire Suisse	15 sept. 1921	Fr. 20 000 et 3000 pour achat	Architectes suisses domiciliés dans le canton de Fribourg et dans les villes de Berne et Lausanne, et architectes fribourgeois hors du canton.